

Réaménagement intérieur d'un bâtiment d'habitation

Documents requis

Demande de permis de construire

Les travaux de réaménagement intérieur d'un bâtiment d'habitation visant à soustraire, modifier ou ajouter une chambre doivent faire l'objet d'une demande de permis lorsque :

- l'immeuble est desservi par une installation d'évacuation de réception ou de traitement des eaux usées au sens du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées
- les travaux projetés ont pour effet d'ajouter ou de modifier une séparation coupe-feu

Vous devez présenter les documents suivants en format PDF ou en une seule copie papier au moment de votre demande de permis :

copie du certificat de localisation du bâtiment existant

plan du bâtiment avant les travaux (*croquis 1*)

plan du bâtiment après les travaux (*croquis 2*)

Si vous prévoyez des modifications aux portes ou aux fenêtres, vous devez également inclure les documents suivants :

élévation du bâtiment avant les travaux (*croquis 3*)

élévation du bâtiment après les travaux (*croquis 4*)

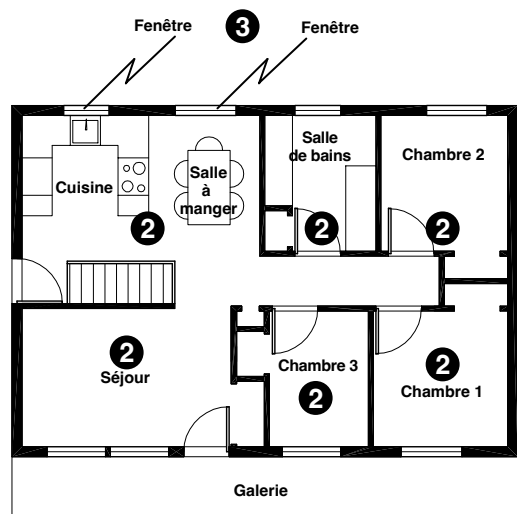
NOTE : En vertu de la Loi sur les Architectes, des plans signés et scellés pourraient être exigés.

Croquis 1 – Exemple d'une vue en plan du bâtiment avant les travaux

- 1 L'échelle proposée
- 2 Les divisions intérieures existantes, l'usage des pièces et leurs dimensions (largeur, longueur et hauteur)
- 3 La dimension et l'emplacement des portes et fenêtres existantes
- 4 Fournir un plan pour chacun des niveaux du bâtiment actuel (sous-sol, rez-de-chaussée, étage)

Croquis 2 – Exemple d'une vue en plan du bâtiment montrant le réaménagement projeté

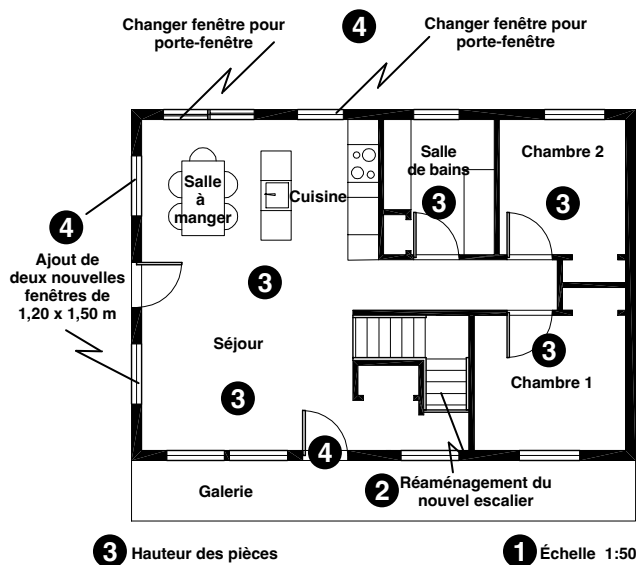
- 1 L'échelle proposée
- 2 Détails des travaux (liste et autres)
- 3 Les divisions intérieures existantes, l'usage des pièces et leurs dimensions (largeur, longueur et hauteur)
- 4 La dimension et l'emplacement des portes et fenêtres à modifier ou à ajouter
- 5 Fournir un plan pour chacun des niveaux concernés par les travaux (sous-sol, rez-de-chaussée, étage)



2 Hauteur des pièces

1 Échelle 1:50

CROQUIS 1 – PLAN DU BÂTIMENT AVANT LES TRAVAUX



3 Hauteur des pièces

1 Échelle 1:50

CROQUIS 2 – PLAN DU RÉAMÉNAGEMENT PROJETÉ

Octobre 2023

Le présent document est un outil d'information.

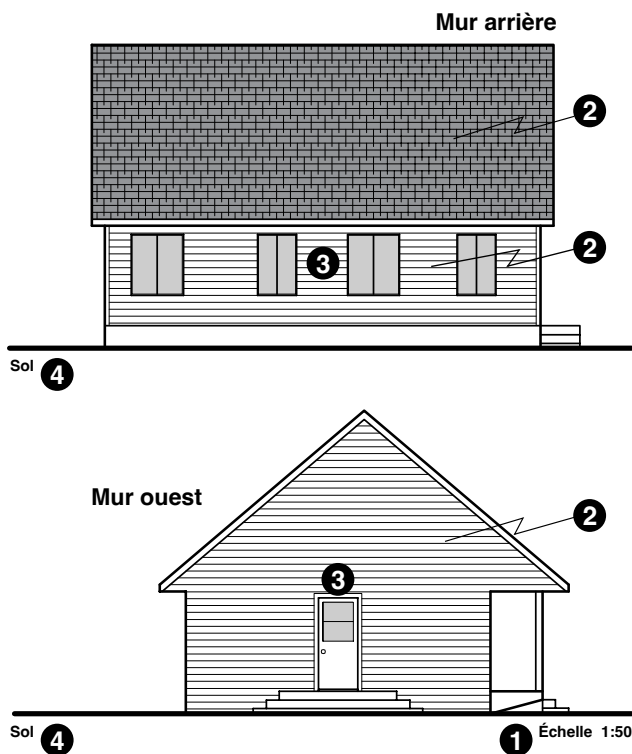
Le requérant a la responsabilité de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Consultez le site Web de la Ville au ville.quebec.qc.ca/reglementation.

Croquis 3 – Exemple de vues en élévation avant les travaux

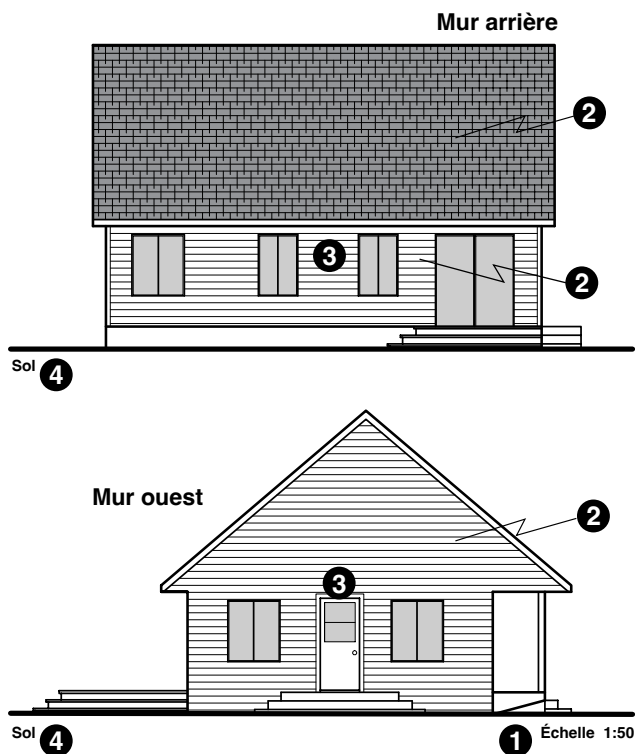
- ❶ L'échelle proposée
- ❷ Le type de revêtement extérieur
- ❸ La position des portes et des fenêtres
- ❹ Le niveau du sol actuel adjacent au bâtiment
- ❺ Fournir une vue en élévation pour chaque façade



CROQUIS 3 – EXEMPLE DE VUES EN ÉLÉVATION AVANT LES TRAVAUX

Croquis 4 – Exemple de vues en élévation du bâtiment montrant le réaménagement projeté

- ❶ L'échelle proposée
- ❷ Le type de revêtement extérieur, si modification
- ❸ La position des portes et des fenêtres
- ❹ Le niveau du sol projeté adjacent au bâtiment
- ❺ Fournir une vue en élévation pour chaque façade



CROQUIS 4 – VUES EN ÉLÉVATION DU BÂTIMENT AVEC LE RÉAMÉNAGEMENT

NOTE : La planification et la réalisation d'un projet requièrent de considérer l'ensemble des impacts que le projet apporte sur le bâtiment actuel et les aménagements extérieurs.